

Les actions agricoles

Limiter les risques de pollution accidentelle sur les corps de ferme. Améliorer les pratiques de fertilisation azotée et de traitement par les produits phytosanitaires, notamment grâce aux Mesures Agro-Environnementales (MAEC). Sensibiliser à l'agriculture biologique. Elaborer une veille foncière.

Le projet Is'Eau

En juillet 2013, une douzaine d'agriculteurs volontaires se regroupent grâce à l'association Terr'avenir afin de concilier **performance économique et protection de la ressource en eau.**

Le projet Is'Eau, développé sur 3 ans, est né de l'appel à projet "protéger l'eau des pollutions diffuses" lancé par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie en 2014.



Les objectifs du projet sont de lancer une **démarche collective et volontaire** de progrès en créant des filières courtes et vertueuses.

Le projet suit un principe d'amélioration continue avec des formations, des actions collectives et individuelles.

Actuellement, 13 agriculteurs sont engagés dans le projet, soit **72 % de la surface agricole** de l'AAC d'Auger-Saint-Vincent.

L'animation de ce projet est faite par Péri G (bureau d'études, assurant l'animation de Terr'avenir) et le SAGEBA.



visite du méthaniseur par le groupe d'agriculteurs

Les sujets principaux sont : des **innovations territoriales** (création d'une filière de luzerne liée à la présence d'un méthaniseur, études sur l'implantation de cultures à biomasse, conversions à l'agriculture biologique, etc.) ; des **innovations collectives** (expérimentation sur les cultures intermédiaires, observatoire des transferts d'azote, etc.) ; et des **investissements individuels.**



La Gazette du SAGEBA

Préservation de la qualité de l'eau des captages d'Auger-Saint-Vincent

Numéro 3



Prochaine édition de la Gazette du SAGEBA : sur l'Automne au fil des siècles

Contactez-nous !

Terr'avenir

SIAEP d'Auger-Saint-Vincent



Blanche DUNCOMBE
Animatrice captages

1 sente de l'école 03.44.88.49.48
60127 Morienvil 07.56.80.26.01

captages@bassin-automme.fr www.bassin-automme.fr

PERI-G

Alexandre TOLUB – Directeur
11 rue de l'Île Mystérieuse
80440 BOVES

atolub@perig.com

03 22 53 56 81 | 06 71 58 47 15



web



© SAGEBA

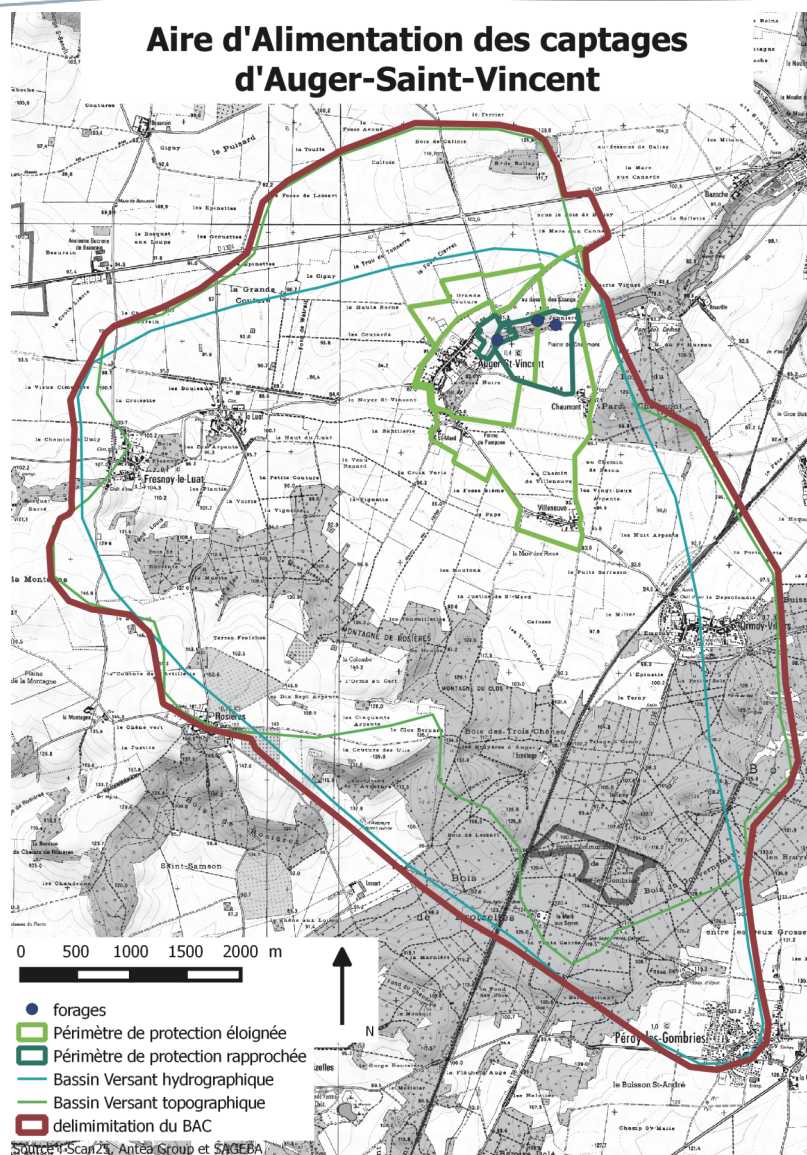
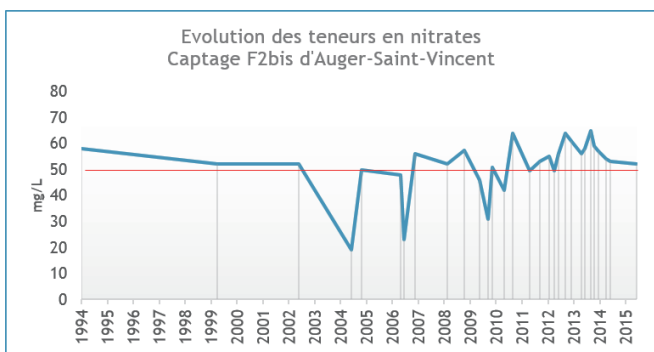
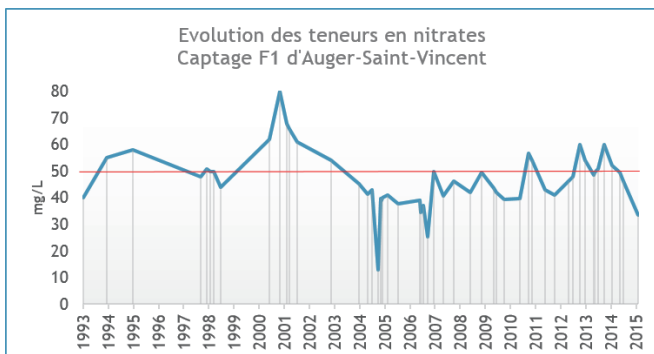
Guy Vanlerberghe - Agriculteur du BAC - 06.08.31.18.81

Aire d'Alimentation de Captages (AAC) d'Auger-Saint-Vincent

Le SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Adduction à l'Eau Potable) d'Auger-Saint-Vincent alimente en eau potable 14 communes.

Depuis 2011, le syndicat souhaite améliorer et préserver la qualité de l'eau sur le territoire.

En effet, les concentrations en nitrates de deux de ses captages sont proches du seuil de potabilité. Ces captages sont classés prioritaires au titre de la Directive Cadre sur l'Eau et de la conférence environnementale.



Caractéristiques de l'AAC :

- 4 forages
- 1 millions de m³ d'eau / an
- 14 communes alimentées
- 3 500 hectares
- 7 communes (Auger-Saint-Vincent, Ormoy-Villers, Trumilly, Fresnoy-le-Luat, Versigny, Peroyles-Gombries, Rosières)
- 2 500 ha de surface agricole
- 30 exploitants
- 1 300 ha de zones vulnérables

Les actions non agricoles

• Collectivités et particuliers :

Inciter les collectivités à tendre vers le "zérophyto", en partie grâce à la signature de la charte d'entretien des espaces publics de Picardie. Réaliser des journées de démonstration de matériels alternatifs aux produits phytosanitaires. Organiser des animations sur le jardinage au naturel, notamment grâce au rés'EAU des "jardins s'emmêlent".

• Industrie et artisanat :

Recenser les industries et les artisans du territoire et les encourager à une meilleure maîtrise de leurs rejets et leurs déchets.

• Autres Activités Urbaines :

Recenser les ouvrages souterrains et les dépôts du bassin et sensibiliser les habitants aux bonnes pratiques.

Le programme d'actions (Animation par le SAGEBA depuis octobre 2014)

L'étude AAC pour préserver la qualité de l'eau potable des captages d'Auger-Saint-Vincent, réalisée entre 2011 et 2013 par ANTEA GROUP et GEONORD, a abouti à un programme en cinq volets regroupant de nombreuses actions et sous-actions agricoles et non-agricoles.

• Assainissement collectif :

Installer une station d'épuration sur la commune d'Auger-Saint-Vincent. Améliorer l'infiltration de la station d'épuration d'Ormoy-Villers.

• Assainissement non collectif :

Améliorer la connaissance et contrôler le parc d'installations d'assainissements non collectifs. Sensibiliser les usagers sur la nécessité de réhabiliter leurs installations.